Image not found or type unknown

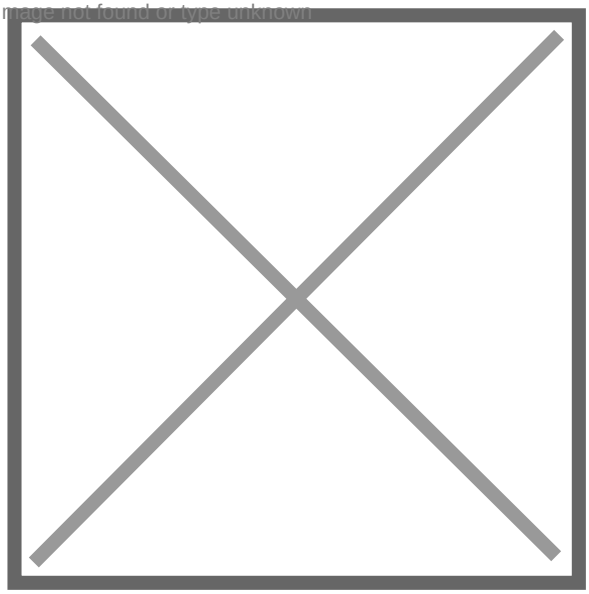

Contestation d'un devis imprécis

Par **Reca**, le **06/03/2008** à **18:35**

Bonjour, Pour le ravalement de ma maison j'ai contacte une entreprise qui m'a adresse une personne pour etablir un devis. Apres avoir fait ses calculs sur son ordinateur, il me fait part d'une somme globale, et me propose, si je signe immediatement, de me faire gratuitement le garage. Attire par sa proposition, j'accepte, et il me demande de lui remettre un cheque en accompte, soit 33% du devis. Le lendemain je réagis au vu du montant total que je trouve eleve, et je pense qu'il n'aurait pas decompte la surface du garage (gratuit). Malheureusement, je ne peux rien verifier, son devis ne comporte ni metrage ni prix au m2. Ce devis est-il contestable ? Peut-il etre annulé ? Remerciements pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés